

Lettre d'information d'InSitu, la rubrique pour les arts plastiques de l'espace pédagogique de l'académie de Nantes n°14 - mars 2018

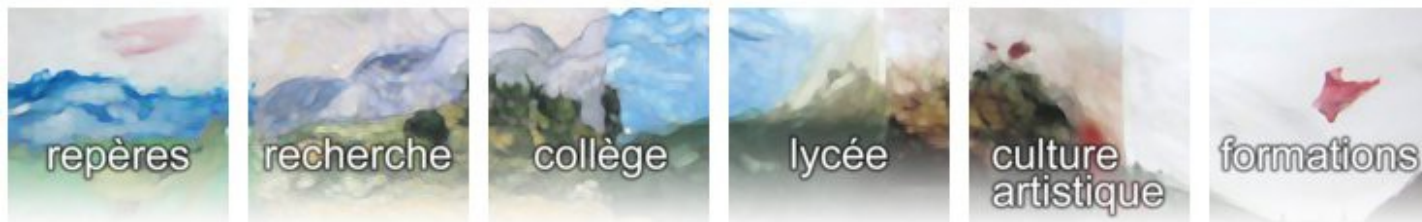


Photo-souvenirs de travaux et de salles d'arts plastiques en 2017-2018

A la une : collaboration et co-création sur InSitu ...

Le focus de la page d'accueil d'InSitu de mars 2018 porte sur des propositions autour de l'intitulé de la nouvelle question limitative au programme de l'enseignement de spécialité : **collaboration et co-création en arts plastiques**.

En effet, la rubrique InSitu permet bien de mutualiser des situations d'enseignement et de travailler en commun des pistes pédagogiques. De nouvelles pages sont désormais publiées autour de cette entrée, témoignant de la diversité des productions et de la qualité de l'engagement des élèves de lycée au sein d'un enseignement artistique.

Cette nouvelle question limitative a été abordée lors d'une formation qui a réuni l'ensemble des professeurs de lycée enseignement de spécialité au château de Montsoreau. Celui-ci accueille le plus important fonds mondial d'œuvres du collectif Art & Language. La découverte de la collection a constitué le point de départ d'une réflexion collective pour appréhender en classe et dans la pratique des élèves cette question de la collaboration et de la co-création entre artistes.

Ces échanges et cette mutualisation des connaissances et des questionnements sont au cœur de la dynamique académique de l'enseignement des arts plastiques. Cette spécificité va se structurer fortement en 2018 autour de deux grands axes : l'accompagnement renforcé des galeries d'art dans les établissements et le développement des questions d'orientation avec l'École des Beaux-Arts de Nantes. Rendre visible le travail des élèves, les confronter à des œuvres d'art et les préparer à l'enseignement supérieur constituent des objectifs plus que jamais essentiels et pertinents au moment d'aborder avec sérénité les changements liés à la réforme du lycée.

Des galeries d'art à vocation pédagogique

Concernant les distinctions entre « mini-galeries » et « galeries d'établissement », l'existence de ces formes relève pleinement des missions assignées par les programmes d'enseignement des divers cycles aux professeurs d'arts plastiques pour lesquels elles peuvent constituer un prolongement approprié de certaines propositions de cours. Elles nourrissent en les renouvelant, les compétences attachées à la monstration, aux pratiques de commissariat d'exposition, en les adaptant étroitement au niveau de classe concerné. Plus largement, elles dotent la discipline et l'établissement de la possibilité de développer, par l'inscription dans une pédagogie de projet, l'élaboration collective d'une situation fructueuse d'enseignement, socialement structurante et éthiquement responsable.

La notion de « galerie » d'établissement orientant l'idée vers la forme de la galerie d'art ou du musée, nous lui préférons pour le moment celle d'espace d'exposition/lieu de rencontre avec l'œuvre. Peut-être moins référée, elle permet d'intégrer des configurations plus diverses dans l'École, tout en faisant notamment droit aux dispositifs qui existent déjà. Ainsi, nous intégrons toutes les démarches territoriales contractualisées (DRAC, FRAC, rectorat...) ou individuelles de professeurs dans un établissement donné, inscrivant l'accueil d'œuvres et d'artistes au cœur de la démarche, dans le domaine élargi des arts plastiques (et parfois au-delà), dans une contribution majeure au PEAC par les arts plastiques dans sa composante dite de « **rencontre** ».

La présence sur le territoire des espaces dédiés (espaces communs sanctuarisés, salle, murs, cimaises) à la présentation d'œuvres authentiques restent, au niveau académique, à formaliser. Certains professeurs ont déjà envoyé des informations relatives à un espace d'exposition existant dans leur établissement. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous remercions d'envoyer vos éléments à Jean-Franc.Masson1@ac-nantes.fr

Le guide d'accompagnement en ligne

Le document intitulé « protocole d'entrée en fonction de professeur non titulaire en arts plastiques » est à la disposition de tous les enseignants. Recensant les principaux éléments didactiques et pédagogiques de la discipline, il est une synthèse des attendus du métier avec des liens structurés permettant d'accéder aux diverses ressources prioritaires d'InSitu.

Imprimable, ce livret a pour ambition de proposer un accompagnement pour tous les enseignants désireux de s'appuyer sur des entrées professionnelles formalisées. A télécharger [ici](#).

Dernière minute :

- La publication des nouvelles "questions limitatives" à découvrir [ICI](#)
- Retrouvez la vidéo bilan du MuMo, musée mobile, œuvres de la collection du Frac des Pays de la Loire : [ici](#)
- La prochaine page d'accueil sera consacrée aux liens entre cinéma-vidéo & arts plastiques.

Pour retrouver les liens des pages d'accueil précédentes : [le kiosque](#)

Jean-Pierre Marquet

Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
arts plastiques

Rectorat de Nantes - 4, rue de la Houssinière- BP 72616 44326 NANTES Cedex